



## ACCÈS A QUOI ?

C'est un dispositif qui permet l'accès aux soins (dans le département 35) : consultations programmées (dentaires, ophtalmologie, gynécologie...), actions de prévention, coordination de parcours.

### Avant :

- Entretien avec l'infirmière
- Évaluation de votre situation, de vos besoins ...
- Planification de la ou des consultation(s) au Pôle Saint-Hélier (sur le site de Rennes ou antenne à Fougères) ou vers un autre établissement de santé / profession libérale...
- Visite blanche possible (visite des locaux, rencontre avec les professionnels avant le jour de la consultation)

### Pendant :

- Accompagnement infirmier si nécessaire et adaptation en fonction des besoins

### Après :

- Réunion pluridisciplinaire pour orienter le suivi médical éventuel à mettre en place
- Accompagnement pour les démarches de suivi médical
- Coordination avec le médecin traitant
- Évaluation de la satisfaction

## POUR QUI ?

Pour les personnes en situation de **HANDICAP COMPLEXE**  
(QUELQUE SOIT LE TYPE DE HANDICAP ET L'ÂGE)

&

En **ÉCHEC DE SOINS EN MILIEU ORDINAIRE**

QUI PEUT  
SOLLICITER  
LE CENTRE DE  
CONSULTATIONS  
HANDIACCÈS 35 ?

- Le patient,
- L'entourage familial,
- L'aidant principal,
- Le médecin traitant ou autre médecin spécialisé,
- Structure médico-sociale,
- Dispositif de coordination, ...

Les aidants naturels et/ou professionnels sont des partenaires indispensables intégrés dans la prise en charge

## AVEC QUI ?

Médecin coordinateur : **Dr A. DURUFLE**  
Infirmières : **A. DEVALLET - J. RENAULT**

## SPÉCIALITÉS PROPOSÉES AU PÔLE SAINT-HÉLIER

- Médecine générale, 
- Dentaire, 
- Médecine Physique et Réadaptation, 
- Neurologie, épilepsie, 
- Neuro-orthopédie, 
- Ophtalmologie, 
- Gynécologie, 
- Diététique, 
- Psychiatrie, 
- Soins IDE 



Ces consultations  
sont réalisées  
en dehors des  
situations  
d'urgence

Le Pôle Saint-Hélier  
est signataire de la  
charte Romain Jacob